



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



NON RATIFIÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 11 janvier 2024, à 13h15, en la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont :

Étaient présents les conseillères et conseillers **CLAIRE MAILHOT, JACQUES LAPENSÉE, NICOLAS ROBILLARD ET JOCELYNE CORBEIL.**

La conseillère **TATIANA CONTRERAS** et le conseiller **MICHEL BILODEAU** étaient absents.

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, **LOUIS VILLENEUVE.**

Madame **CHRISTINE CHARTIER**, directrice générale adjointe, Me **BERNARD CAOUCETTE**, greffier, monsieur **STÉPHANE BROCHU**, directeur des Services administratifs et trésorier et madame **CATHERINE PAGE**, directrice des communications et ville intelligente étaient également présents.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2024 À 13H15
--

2024-01-001	1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
N.M.	2.	PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
	3.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
	3.1	Aucun
	4.	AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL
	4.1	Aucun
	5.	RÈGLEMENTS
A.M.	5.1	Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1141-2024 fixant le montant maximal des dépenses relatives à la <i>Loi sur les immeubles industriels municipaux</i> pour l'exercice financier 2024
	6.	AFFAIRES COURANTES
	6.1	FINANCES ET TRÉSORERIE
	6.1.1	Aucun
	6.2	TRAVAUX PUBLICS
	6.2.1	Aucun
	6.3	SERVICES TECHNIQUES
	6.3.1	Aucun
	6.4	LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
	6.4.1	Aucun



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT

- 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.5.1 Aucun
- 6.6 GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**
 - 6.6.1 Aucun
- 6.7 URBANISME, PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - 6.7.1 Aucun
- 6.8 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
 - 6.8.1 Aucun
- 6.9 DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 6.9.1 Aucun
- 6.10 RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.10.1 Aucun
- 7. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
 - 7.1 Aucun
- 8. AFFAIRES NOUVELLES**
 - 8.1 Aucun
- N.M. **9. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2024-01-002 **10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2024-01-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR **NICOLAS ROBILLARD**
APPUYÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 11 janvier 2024, tel que soumis.

ADOPTÉE

N.M.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT

Personne ne se prévaut de la première période de questions.

A.M.

AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 1141-2024 FIXANT LE MONTANT MAXIMAL DES DÉPENSES RELATIVES À LA LOI SUR LES IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

ATTENDU QUE madame la conseillère Jocelyne Corbeil donne avis et dépose le projet de règlement.

ATTENDU QUE Me Bernard Caouette, greffier présente et explique le projet de règlement.

N.M.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Trois (3) personnes se prévalent de la deuxième période de questions et font une intervention concernant le point 5.1 :

Questionnement de monsieur Jacques Therrien sur la provenance des fonds.

Questionnement de madame Sylvie Pinard qui s'inquiète si les revenus seront suffisants.

Questionnement de monsieur Alois Furer concernant la date de résultat au sujet du plan d'urbanisme.

2024-01-002

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR **CLAIRE MAILHOT**
APPUYÉ PAR **NICOLAS ROBILLARD**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée, à 13h54.

ADOPTÉE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

LOUIS VILLENEUVE, MAIRE

BERNARD CAOUETTE, GREFFIER

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 5 février 2024.

LOUIS VILLENEUVE, MAIRE

BERNARD CAOUETTE, GREFFIER